

## Communiqué de presse



**grandparis**  
**aménagement**

 **AMÉNAGEMENT 77**  
(RE)CONSTRUCTEUR DE TERRITOIRES.

**EpaMarne EpaFrance**  
l'âme dans l'aménagement

***Grand Paris Aménagement, EpaMarne et EpaFrance entrent dans le capital de la SEM Aménagement 77. Une démarche inédite, motivée par une logique stratégique de long terme au service des territoires.***

**Paris, le 11 Décembre 2024** – Aménagement 77, SEM départementale œuvrant depuis 1958 en Seine-et-Marne, poursuit sa mutation profonde engagée ces dernières années avec l'arrivée de Grand Paris Aménagement (GPA), et EpaMarne-EpaFrance dans son capital à hauteur de 5% chacun. Aménagement 77 devient ainsi la première SEM à faire l'objet de prises de participation de trois établissements d'Etat par acquisition, dans le cas d'espèce, d'une partie des actions détenues par son premier actionnaire, le Conseil Départemental de Seine-et-Marne.

### **La concrétisation d'un intérêt réciproque**

Intéressés par l'agilité d'action d'Aménagement 77, son ancrage territorial et ses compétences en matière de développement immobilier et de construction d'équipements publics, GPA et EpaMarne-EpaFrance affirment ainsi leur volonté d'exploiter les expertises et complémentarités entre les structures.

De son côté, Aménagement 77 bénéficiera d'un dialogue privilégié avec ses nouveaux actionnaires, facilitant ainsi l'émergence de projets d'aménagement et immobiliers en Seine-et-Marne.

## Des synergies déjà à l'œuvre

En l'espace de quelques mois, Aménagement 77 et GPA ont remporté ensemble en novembre 2024 un premier appel d'offres visant à repenser l'avenir et la densité des zones d'activités de Brie-Comte-Robert.

Par ailleurs, deux campagnes d'études préalables à la création de potentielles opérations d'aménagement ont été engagées à Moret-Loing-et-Orvanne et sur la future zone industrielle d'intérêt régional (Val Bréon 2) sur le territoire de la Communauté de Communes du Val Briard. Dans chacun des cas, GPA et Aménagement 77 co-financent et co-pilotent les études, sans mobilisation des finances locales plus que jamais dans l'incapacité de lancer de telles démarches d'investissement de long terme.

Avec EpaMarne, Aménagement 77 travaille au montage d'opérations immobilières inédites, ainsi que sur la construction de certains équipements publics sur les secteurs d'intervention des EPA. Citons à titre d'exemples le bâtiment de bureaux « Canopée » situé à l'entrée de la Cité Descartes à Champs-sur-Marne, ou encore 3 groupes scolaires à Bussy-Saint-Georges sur l'emblématique ZAC du Sycomore.

A ce jour, EpaFrance n'a pas encore été amené à travailler avec Aménagement 77 sur des projets situés dans des ZAC de l'EPA. Certaines opérations sont toutefois en situation de voisinage immédiat, comme la ZAC du Clos des haies saint Eloi conduite par Aménagement 77 à Chalifert, au contact du secteur de la Dhuis à Coupvray.

## Citations des parties prenantes

*« Au-delà d'acter la prise de participation, je retiens surtout la force du lien que nous parvenons à construire au quotidien entre notre équipe et celles de Grand Paris Aménagement et d'EPA Marne-EPA France. Chacune de nos rencontres fait émerger des idées et des projets, c'est passionnant à vivre. Nous espérons vraiment que les synergies que nous pourrions révéler vont participer à créer de la confiance et de la sérénité autour des projets, chez les acteurs privés comme chez les collectivités.. » – François Corre, Directeur Général d'Aménagement 77*

*« L'entrée d'EpaMarne et d'EpaFrance au capital d'Aménagement 77 témoigne de notre volonté de nous inscrire aux côtés des différents acteurs de la Seine-et-Marne au profit d'un aménagement durable et concerté. Nous nous réjouissons de la concrétisation de ce partenariat et sommes convaincus, qu'il contribuera, par la conjugaison de nos expertises respectives, à apporter des réponses aux besoins des territoires concernés.»*  
» – [Laurent Girometti, Directeur général d'EpaMarne-EpaFrance]

*« Le climat de confiance et l'état d'esprit positif et constructif dans lequel cette association se crée, me rendent extrêmement confiant quant aux bénéfices communs qu'apporteront la complémentarité notamment territoriale, les effets de tailles et les apports réciproques de nos établissements au service des territoires et de la communauté territoriale de Seine et Marne. »*  
–  
**Stéphane de Faÿ, Directeur général de Grand Paris Aménagement**

## À propos d'Aménagement 77

Depuis sa création, Aménagement 77 intervient en tant qu'acteur de référence dans l'aménagement et la construction en Seine-et-Marne. Avec une expertise reconnue et de très nombreux projets réalisés, la société s'appuie sur un modèle agile et collaboratif pour accompagner les collectivités locales dans leurs projets de développement.

Depuis 2017, la SEM évolue significativement en investissant tous les métiers de la chaîne de production immobilière (depuis les études stratégiques en amont, jusqu'au développement immobilier, voire à la gestion immobilière d'actifs économiques). Récemment, c'est par la création d'une foncière de redynamisation économique sur Marne-la-Vallée (fabriquedavenirs.fr) que la SEM s'est illustrée.

## A propos de Grand Paris Aménagement

Grand Paris Aménagement – fédéré à l'EPA Orly Rungis Seine Amont et actionnaire des SPLA-IN Grand Paris Sud et Roissy Pays de France– est un groupement d'aménageurs public qui intervient au service des maires et des collectivités, sur tous les territoires d'Île-de-France, avec l'ambition de (re)créer de la qualité de vie pour les



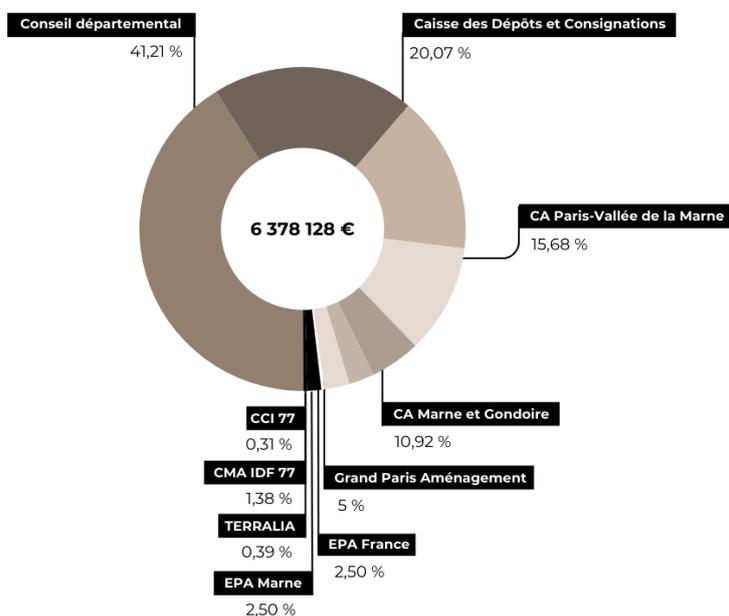
habitants, et pour longtemps. Nos collaborateurs, animés par le sens de l'intérêt général, conçoivent et réalisent des projets sur mesure, en lien étroit avec les élus locaux, de la petite couronne aux centralités de l'espace rural francilien, sur des opérations de toutes tailles et de toutes complexités.

### A propos d'EpaMarne-EpaFrance :

EpaMarne et EpaFrance sont des établissements publics d'aménagement dont la mission est de contribuer au développement urbain dans une approche durable, sur un périmètre d'action couvrant 300 km<sup>2</sup> et étendu sur trois départements franciliens : Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne. Aménageurs-pionniers et membres de l'association BBKA depuis 2016, ils placent l'innovation et la préservation de l'environnement au cœur de leur mission afin de répondre aux défis sociétaux actuels et futurs grâce à une ville plus responsable et inclusive. Les établissements créent de futurs quartiers de ville en réalisant, sur fonds propres, des projets urbains à vocation résidentielle, économique ou tertiaire, mais aussi des espaces publics, en s'appuyant sur une étroite collaboration avec les collectivités locales ainsi qu'un large réseau de partenaires (promoteurs, investisseurs, entreprises).

Véritables ensembliers, EpaMarne et EpaFrance aménagent le territoire en s'attachant à répondre aux attentes des habitants tout en s'adaptant aux spécificités des 44 communes du périmètre d'intervention. Pour leur propre compte, celui de l'État ou des collectivités, les établissements s'engagent au cœur d'un territoire dans lequel des espaces urbains et naturels aux profils particulièrement variés s'entremêlent. Depuis leur création, ils œuvrent au rééquilibrage du bassin parisien en faisant émerger, à l'Est, des pôles économiques et de vie à la fois durables, mixtes et participant à la dynamique de l'emploi local.

### Désormais, l'actionnariat d'Aménagement 77 sera composée ainsi :



A noter l'entrée de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Île-de-France – Seine-et-Marne concomitamment aux EPA et GPA, venant ainsi asseoir un équilibre cohérent et une diversité d'acteurs locaux.